

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 Octobre 2020

L'an deux mil vingt, le treize octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Sacé, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VALPREMIT Antoine Maire.

Etaient présents : M. CORMIER Jérôme – M. DEFERT Philippe – M^{me} CHEMINEAU Elodie – M^{me} MOUEZY Elodie – M. MOUSSAY Bruno – M. PALICOT Jérôme – M^{me} PESLIER Nathalie – M. ROUSSEAU Didier – M. VALPREMIT Antoine

Absents excusés : M. HASLE Nicolas

Secrétaire de séance : M^{me} PESLIER Nathalie

Nombre de membres	
<i>En Exercice</i>	<i>Présents</i>
10	09
Date de convocation	
06 octobre 2020	
Date d'affichage	
06 octobre 2020	

Adoption du compte-rendu de la séance du 8 septembre 2020

Aucune observation n'étant formulée,
le compte-rendu de la séance du 8 septembre 2020 est adopté à l'unanimité

01 – MAYENNE COMMUNAUTÉ : Commissions

Pour faire suite à l'installation des membres de Mayenne Communauté, quatre commissions ont été créées.

Dans chaque commission, des groupes de travail seront constitués pour évoquer différents sujets.

Le conseil municipal peut choisir les matières déléguées, en ajouter, voire en enlever en cours de mandat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et l'unanimité

DECIDE

⇒ de **désigner** les membres ci-dessous :

Pour : 09 Contre : 00 Abstention : 00
--

Commission « Fonctionnement » M^{me} PESLIER Nathalie
M. VALPREMIT Antoine

Commission « Territoire et Transition écologique » M. DEFERT Philippe
M. MOUSSAY Bruno
M. PALICOT Jérôme
M. ROUSSEAU Didier
M. VALPREMIT Antoine

Commission « Economie – Emploi » M^{me} PESLIER Nathalie
M. CORMIER Jérôme

Commission « Actions sociales et culturelles » M. CORMIER Jérôme
M^{me} CHEMINEAU Elodie
M^{me} MOUEZY Elodie

AUTORISE

⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier.

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 Octobre 2020

02 – VOIRIE : Création d'un rond-point

M. le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement pour la création d'un rond-point. Il peut se résumer ainsi :

Dépenses

Travaux	7 195,00 €
TOTAL HT	7 195,00 €
TVA à 20 %	1 439,00 €
TOTAL TTC	8 634,00 €

Recettes

Amendes de police	1 798,75 €
DETR 2020	1 968,00 €
FCTVA	1 180,27 €
Autofinancement	3 686,98 €
TOTAL.....	8 634,00 €

Pour : 09 Contre : 00 Abstention : 00
--

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

⇒ de **valider** le plan de financement des travaux pour la création d'un rond-point.

⇒ de **solliciter** la subvention « amendes de police » auprès du département de la Mayenne au titre de l'année 2020

AUTORISE

⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier.

03 – MAYENNE COMMUNAUTÉ : Solidarité exceptionnelle (2018-2019) – Fonds de concours de Mayenne Communauté attribué à la commune de Sacé

Vu l'adoption du pacte financier, fiscal et solidaire adopté par le conseil communautaire le 23 novembre 2017 et par tous les conseils municipaux,

Vu la volonté de mettre en œuvre, dès l'année 2018, une solidarité exceptionnelle à destination des 33 Communes en leur affectant, initialement par délibération du 17 mai 2018, une somme globale de 897 787 € issue de l'enveloppe libre de Mayenne Communauté allouée par le Département,

Vu la nouvelle délibération du conseil communautaire du 20 septembre 2018 consécutive au seuil de 15 000 € par dossier imposé par le Département limitant ainsi le bénéfice d'une subvention du Département via Mayenne Communauté à 18 Communes,

Vu la volonté de Mayenne Communauté de poursuivre son engagement initial d'apporter une solidarité à toutes les Communes y compris aux 15 dont la dotation est inférieure à 15 000 €, en se substituant au Département par le versement d'un fonds de concours à celles-ci,

Considérant que la Commune de Sacé a réalisé des travaux de voirie en 2020,

Considérant que la Commune de Sacé a fourni les justificatifs mentionnés à l'article 4 de la convention pour l'attribution du présent fonds de concours,

Considérant que le montant du fonds de concours ne doit pas excéder la part de financement propre, hors subventions, assurée par le bénéficiaire du fonds de concours selon l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 Octobre 2020

Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité
DECIDE

⇒ d'**accepter** un fonds de concours de **13 825 €** de la part de Mayenne Communauté au titre des travaux de voirie 2020, dans le cadre de la solidarité exceptionnelle de Mayenne Communauté 2018-2019

AUTORISE

⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier (convention...)

04 – TRAVAUX DE VOIRIE: Demande de subvention départementale au titre des contrats de territoire – volet communal

M. le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département des « contrats de territoire » sur la période 2016-2021. Une enveloppe d'un million d'euros par an est prévue pour les communes de moins de 10 000 habitants. Cette enveloppe communale est répartie au prorata de la population DGF 2015 et de l'inverse du potentiel financier par habitant 2015 de façon à compenser les écarts de richesse fiscale.

La dotation annuelle pour la commune est de 13 494 €, cumulable sur 6 ans et librement affectée à **3 projets au plus d'investissements communaux**. Le Département interviendra au taux maximum de 50 % HT, toutes subventions départementales confondues¹ (fonds de concours, dispositif d'aide à la restauration du patrimoine public de caractère, contrats de territoire – volet EPCI).

Au regard de ces éléments, je vous propose d'étudier l'affectation de notre dotation au [x] projet[s] suivants :

1 - Description détaillée du projet :

Travaux de voirie

2 – Calendrier prévisionnel [du/des] projet[s] :

Juillet 2020

3 – Estimation détaillée du projet :

DEPENSES (€ HT)	Total HT
<i>Travaux</i>	42 284,80 €
Total HT	42 284,80 € €
TVA	8 456,96 €
TOTAL TTC	50 741,76 €

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 Octobre 2020

4 – Plan de financement prévisionnel :

RECETTES	Total
Département (Contrats de territoire)	5 994,00 €
Fonds solidarité Mayenne Communauté	13 825,00 €
FCTVA	5 044,36 €
Fonds propres	25 878,40 €
TOTAL	50 741,76

L'opération proposée étant cohérente avec les schémas départementaux ainsi qu'avec le contrat de territoire de MAYENNE COMMUNAUTE à laquelle la commune adhère, je vous propose de la retenir dans le cadre de notre dotation « contrat de territoire – volet communal ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Pour : 09 Contre : 00 Abstention : 00
--

DECIDE

- ⇒ d'**approuver** le projet et retient le calendrier des travaux,
- ⇒ d'**approuver** le plan de financement présenté ci-dessus,
- ⇒ de **solliciter** une subvention auprès du Département, au titre des contrats de territoire – volet communal, d'un montant de **5 994,00 €**,

AUTORISE

- ⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier.

05 – ECOLE: Devis pour le ménage hebdomadaire

M. le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons sollicité deux sociétés pour obtenir un devis pour effectuer le ménage une fois par semaine. Les devis peuvent se résumer ainsi :

	Mayenn' Nettoyage	HMS
Désinfection des tables et chaises		
Nettoyage des bureaux		
Nettoyage des éviers et des robinets	91,20 € TTC	75,90 € TTC
Vidage des poubelles	1 passage	1 passage
Aspiration des sols		
Lavage manuel des sols		

COMMUNE DE SACÉ (Mayenne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 Octobre 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

⇒ d'**accepter** le devis de l'entreprise HMS (Haute Mayenne Service) domiciliée à Mayenne – 612 rue de Grinhard pour un montant de 75,90 € TTC par passage.

⇒ d'**imputer** cette dépense à l'article 6283 du budget primitif 2020,

Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00

AUTORISE

⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Jérôme CORMIER

Philippe DEFERT

Elodie MARIA

Elodie MOUEZY

Bruno MOUSSAY

Jérôme PALICOT

Nathalie PESLIER

Didier ROUSSEAU

Antoine VALPREMIT